

La GEMAPI : de l'état des lieux à la mise en œuvre opérationnelle

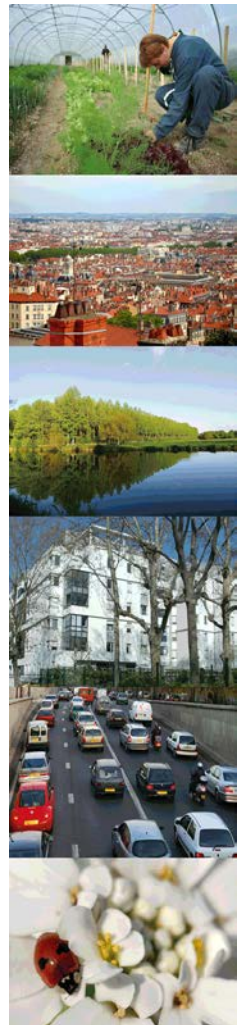
Mise en œuvre dans le département du Rhône

Réunion ARRA du 09 novembre 2015



1/Élaboration d'un schéma départemental de structuration de la compétence GEMAPI

2/Mise en œuvre de GEMAPI dans le Rhône



Élaboration d'un schéma départemental GEMAPI dans le Rhône



Territoires des bassins versants dans le Rhône

1/ Etat des lieux des bassins versants, des EPCI-FP et des syndicats de gestion de l'eau

➔ Le département est divisé en 17 bassins versants principaux :

- 8 bassins versants départementaux
- 9 bassins versants interdépartementaux

➔ Intercommunalités (EPCI-FP)

● Une couverture complète du département par des EPCI-FP (mais tous situés sur plusieurs BV => pas de changement avec la proposition de SDCI 2016)



Sources : DDT 69 || Autorisation de diffusion : Libre - Reproduction : Libre
© 2010-2014 © ICA - Paris - géomatique ICA/REDITS/ALP/PAU, version 2013

Direction Départementale des Territoires du Rhône - 165 rue Garibaldi - CS 13862 - 69401 Lyon cedex 03

Service : SCAPI - SMO

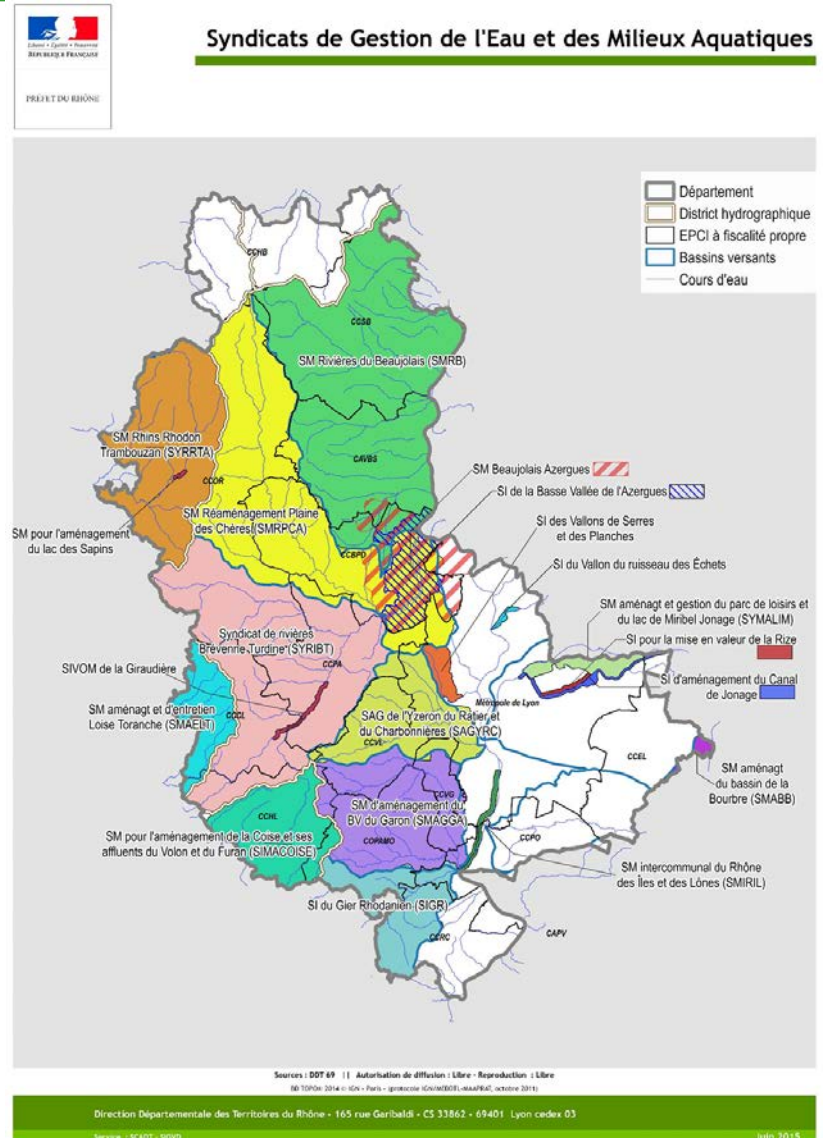
Avril 2015

Élaboration d'un schéma départemental GEMAPI dans le Rhône

Structures de gestion de l'eau

- Un EPTB (Saône Doubs)
- Une couverture quasi-complète du département par des structures de bassin versant de type syndicat mixte (10 syndicats sur 20 syndicats compétents en gestion de l'eau)
- Des structures fondées sur des territoires et des compétences spécifiques (Rhône et affluents de la Saône)
- Compétence maître d'ouvrage de type GEMAPI
- Portage de contrats de rivières

Compétences GEMAPI



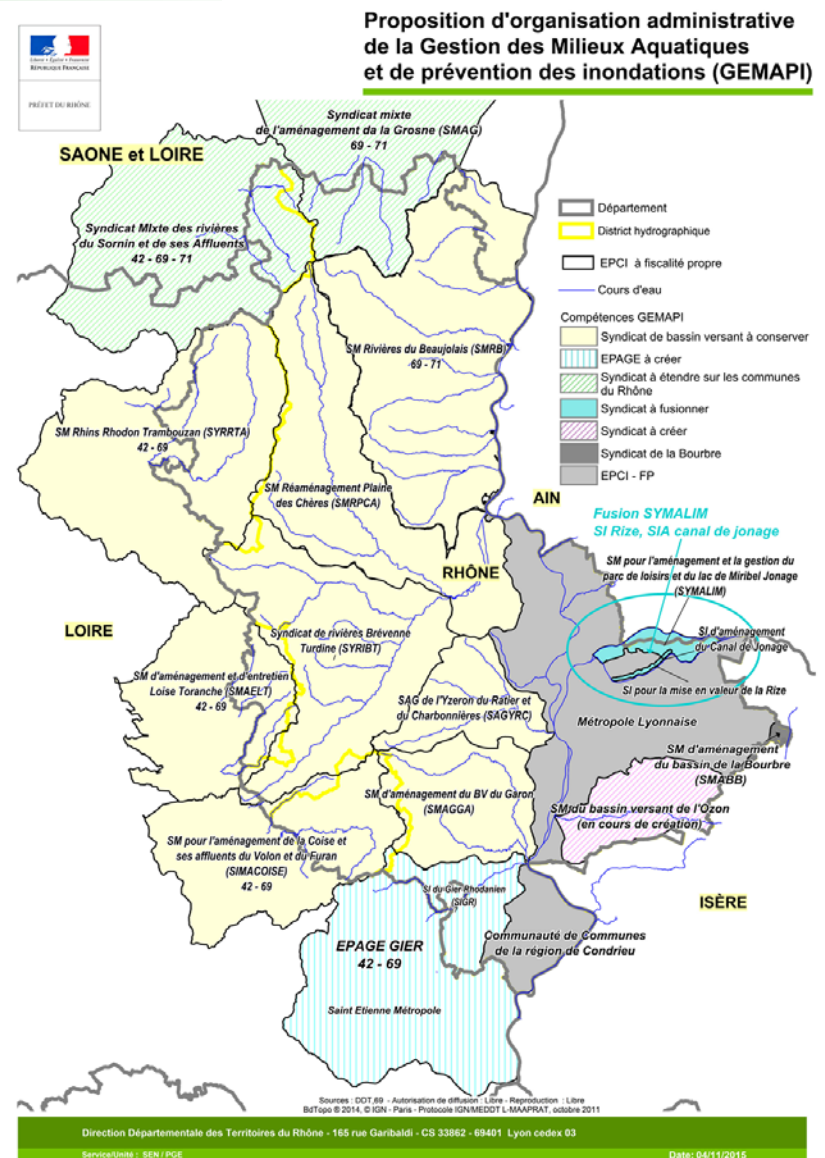
Élaboration d'un schéma départemental GEMAPI dans le Rhône

2/Principes retenus dans la proposition de structuration administrative

- **Pérenniser et renforcer** la gestion de l'eau et des risques **par bassin versant** : => s'appuyer sur la couverture existante des territoires, maintenir et conforter les groupements de collectivités qui exercent des compétences relevant de GEMAPI
 - **Promouvoir la gestion conjointe MA + PI**
 - **Couvrir** le territoire par des structures de GEMAPI
 - **Rationaliser les structures de gestion** lorsque cela est nécessaire et réduire le nombre de structures
- => objectifs en adéquation avec ceux du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)**

Orientations de structuration administrative de la gestion de l'eau

- Maintenir et développer les structures de gestion de l'eau à l'échelle des BV principaux
- Harmoniser les compétences entre EPCI-FP et syndicat de bassin versant
- Promouvoir des compétences adaptées à une gestion de l'eau à l'échelle d'un BV (missions GEMAPI + hors GEMAPI, L211-7) Missions gestion de l'eau
- Engager une démarche de réflexion sur les territoires en déficit de gouvernance (est lyonnais et sud du département)



Élaboration d'un schéma départemental GEMAPI dans le Rhône

➤ Syndicats de gestion de l'eau:

- 12 structures à conforter (dont 9 sur bassin versant)
- 2 structures à faire évoluer par retrait de la compétence hydraulique
- 1 structure à faire évoluer en EPAGE
- plusieurs structures dont la dissolution peut être envisagée

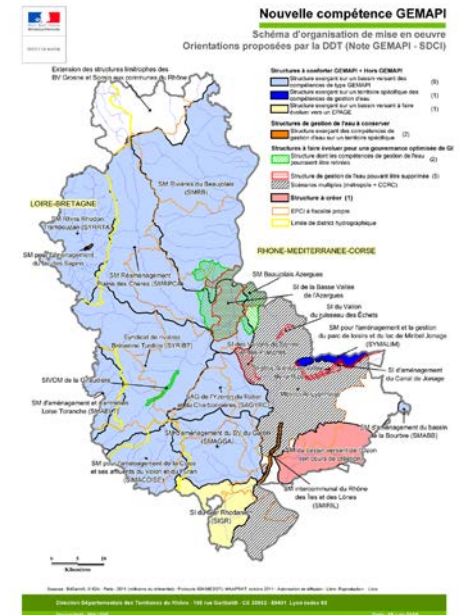
➤ EPCI-FP

- Adhésion des EPCI-FP aux structures de bassin versant
- Plusieurs scénarios pour la métropole et la CC de la Région de Condrieu

➤ Territoire en déficit de gouvernance

- Rationalisation préconisée de la gouvernance sur le territoire de l'est lyonnais en lien avec l'ensemble des acteurs
- Nécessité d'une structure de gouvernance sur le BV de l'Ozon

=> Propositions d'orientations de structuration administrative de gestion de l'eau adressées au Préfet du Rhône en date du 17 avril 2015



La mise en œuvre de GEMAPI dans le Rhône

Niveau départemental

- Réunion d'information avec les syndicats de bassins versants, les EPCI-FP, les services préfectoraux, la métropole, l'AMR, les DDT limitrophes
- Etat des lieux des structures de gestion de l'eau et cartographie correspondante
- Note DDT au préfet du 17/04/2015 sur la structuration administrative de GEMAPI
- Groupe de travail avec les chargés de missions des SBV (organisation, impact évolutions réglementaires, projet de statuts-type, impact métropole)
- Lancement d'une réflexion d'une faisabilité d'une structure de gouvernance sur le bassin versant de l'Ozon

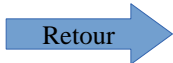
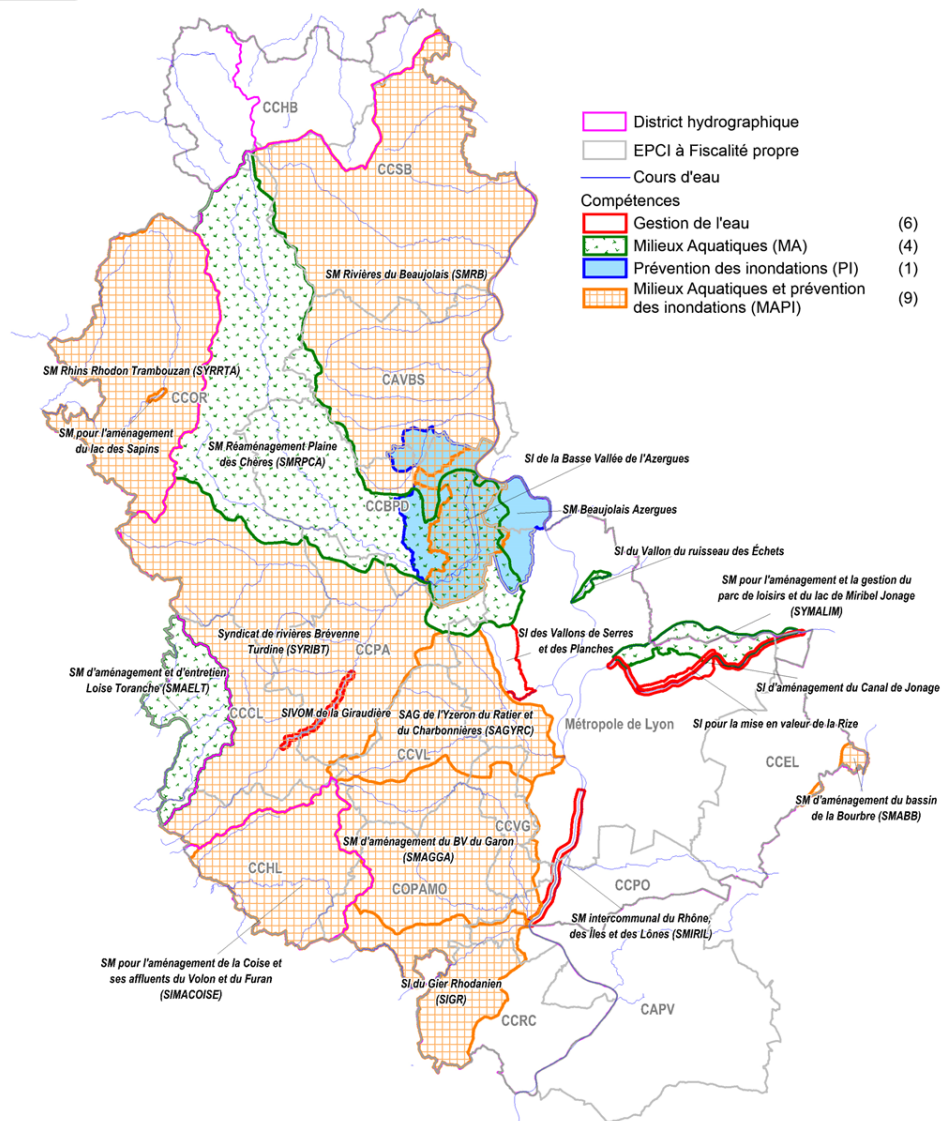
La mise en œuvre de GEMAPI dans le Rhône

Suite de la mise en œuvre au niveau départemental

- Reprise des démarches de mise en œuvre de GEMAPI en avril 2016 après l'adoption du SDCI (échanges avec les structures, groupe de travail chargé de mission...)
- Accompagnement des collectivités par la DDT et la Préfecture :
 - ✓ informer et accompagner les EPCI-FP, les syndicats de bassins versants des orientations retenues
 - ✓ coordonner la mise en œuvre de GEMAPI avec les départements limitrophes

La mise en œuvre de GEMAPI dans le Rhône

Merci de votre attention



Les missions relatives à une gestion globale et intégrée de l'eau à l'échelle de bassin versant

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (1°)
- Entretien et aménagement de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau (2°)
- **Défense contre les inondations (5°)**
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides (8°)



- Maîtrise des eaux pluviales (4°)
- Maîtrise des eaux de ruissellement et lutte érosion des sols (4°)
- Lutte pollution (6°)
- Protection eaux superficielles et souterraines (7°)
- Aménagements, entretien d'ouvrages hydrauliques existants (10°)
- Dispositifs de surveillance (11°)
- Animation et concertation

= **GEMAPI** + **Hors GEMAPI** = (12°)

Gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant

Direction départementale des territoires du Rhône

Service Eau et Nature

Retour